



CARTE PASS' Région

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

POUR TOUS LES ELEVES DE LYCEE : achat des manuels scolaires, avantages culturels et sportifs...

A condition d'en faire la demande, tout élève de lycée de la Région Auvergne Rhône-Alpes a droit à des avantages financiers attribués par le Conseil Régional : **gratuité ou crédit pour l'achat des manuels scolaires, crédits culturels, sportifs...**

Pour cela il doit faire, sur le site Web de la Région, la commande de la **CARTE PASS'Région**, une carte à puce personnelle, gratuite et valable de la classe de 2^{nde} à la Terminale, dont les crédits seront renouvelés chaque année.

Attention : En cas de perte de la carte, la Région prévoit un débit de 5 euros sur un des avantages !

QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA CARTE PASS'Région ?

Gratuité des manuels scolaires :

- Pour un élève entrant en 2^{nde} ou en 1^{ère} générale ou technologique (les jeunes devront obligatoirement présenter leur carte Pass'Région pour pouvoir retirer leurs manuels scolaires dans l'établissement !)

Crédit pour l'achat des manuels scolaires :

- Pour un élève en classe de terminale générale ou technologique ou en enseignement professionnel.
Avantage doublé en cas de situation de handicap.

Aide financière pour un premier équipement :

- Lors de l'entrée en formation professionnelle

Avantages culturels et sportifs :

- **30 €** de places de **SPECTACLE ou CONCERT** ☞ dans les salles et festivals partenaires
- **5 places de CINEMA** à 1€ ☞ dans les salles et festivals partenaires
- **15 €** pour l'achat de **romans, BD, mangas...** ☞ dans les libraires partenaires
- **Accès gratuit et illimité** ☞ dans les musées, centres d'art, lieux de mémoire, sites patrimoniaux de la Région ; gratuité des conférences, visites guidées et ateliers.
- Contenus culturels numériques (musique, jeux vidéos, documentaires) : **1 an d'abonnement gratuit et illimité** ☞ plateforme passregion.divercities.eu

Passeport vers le monde professionnel et l'engagement :

- Aide à l'orientation, information sur les métiers, formations, secteurs qui recrutent... Accès à la plateforme régionale d'orientation ☞ www.orientation.auvergnerhonealpes.fr
- Aide à la recherche de stage, contrat en alternance ou premier emploi ☞ www.nostalentsnosemplois.auvergnerhonealpes.fr
- Un **PASS'** qui récompense l'engagement bénévole auprès d'une association au service des autres (aide au financement d'une partie du permis de conduire B, du BAFA ou de BAFD)

Action pour le sport et la santé :

- **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle parmi plus de 80 disciplines ☞ *Après des clubs ou fédérations sportives partenaires. Avantage doublé dans le cadre de la prescription médicale du sport ainsi que pour les jeunes atteints d'un handicap et les filles pratiquant un sport de self-défense.*



- Bons plans manifestations et matchs sportifs
- Accès au portail d'information et de prévention santé
- Financement du PSC1 -Formation aux Premiers Secours
- Bons plans sur événements relatifs à la santé

COMMENT OBTENIR LA CARTE **PASS'Région** ?

Pour un élève entrant en Seconde, Première ou Terminale au lycée Saint-Joseph et ayant déjà une carte **PASS'Région** :

Vous devez conserver absolument votre carte. **Vos avantages 2019/2020 seront automatiquement crédités par nos soins, à distance et sans besoin de nous l'apporter.** Vous pourrez ainsi bénéficier de ces avantages dès cet été.

***Attention** : La carte ne sera validée par l'établissement que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive et que le niveau scolaire 2019/2020 sera certain !*

Pour un élève entrant en Seconde, Première ou Terminale au lycée Saint-Joseph et n'ayant jamais eu de carte **PASS'Région** :

A compter du 1^{er} juin 2019 la commande du Pass'Région directement par le futur bénéficiaire n'est autorisée que pour les jeunes de + de 15 ans. Pour les jeunes de – de 15 ans, seul le représentant légal peut déposer une demande.

Chaque élève doit faire son inscription individuellement (Fournir obligatoirement une photo numérique du bénéficiaire qui figurera sur la carte. Cette photo doit être de qualité et respecter les normes réglementaires pour être acceptée).

Pour que la carte puisse être validée par l'établissement avant les vacances d'été, la commande de carte devra être faite **au plus tard le lundi 1er juillet** (pour toute inscription après cette date la réception de la carte se fera après la rentrée de septembre).

Votre commande sera ensuite validée automatiquement par nos soins.

***Attention** : La carte ne sera validée par l'établissement que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive et que le niveau scolaire 2019/2020 sera certain !*

❶ **Connectez-vous sur** : passregion.auvergnhonealpes.fr OU **téléchargez l'application **PASS'Région****

Vous pouvez effectuer votre inscription au **PASS'Région** sur ordinateur (navigateur Internet récent) ou sur smartphone ou tablette iOS ou Android au moyen de l'application **PASS'Région** disponible sur les stores Apple et Google Play.

❷ **Réception de la carte** :

La carte **PASS'Région**, créditée de tous les avantages 2019/2020, sera ensuite **adressée par courrier à l'élève personnellement, à son domicile**, environ une semaine après validation par le futur établissement scolaire. Elle pourra être utilisée immédiatement !

Cette carte sera **valable pendant toute la scolarité au lycée**, et éventuellement en études post-bac (certaines classes prépas, BTS, Conservatoires ...). **IL EST DONC IMPERATIF DE NE PAS LA PERDRE et fortement conseillé d'en faire une photocopie et de noter son numéro.**

Les crédits seront utilisables jusqu'au 31 mai 2020, puis seront renouvelés en fin d'année scolaire pour 2019/2020.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRE...

☎ Sur la carte, son fonctionnement et ses avantages : **N° Azur de la Région : 0810 559 559**

☎ Sur la validation par l'établissement Saint Joseph : **auprès de Mme Sophie BIHAN, professeure documentaliste au CDI du lycée** (cdilyc@stjosephassin.org).